DEMANDE D'AUTORISATION PROVISOIRE D'ENSEIGNER L'AÏKIDO, L'AÏKIBUDO, LE KINOMICHI OU UNE DISCIPLINE ASSOCIÉE

À adresser au/à la Président-e de la Ligue dont dépend le club.

Nom :_____ Prénoms : _____

Date de naissance :_____ Lieu : _____

Téléphone :_____E-Mail :_____@_____

Numéro de licence : _____

Grade en Aïkido* : _____ Kinomichi* : _____

Aïkibudo* : _____ Wanomichi* : _____

Takemusu-Aiki* : _____

Votre / Vos enseignant-e-s : _____

☐ Je m'engage à envoyer dans l'année à la FFAAA mon PSC1 (ou équivalent) datant de moins de 3 ans.

☐ Je m'engage à suivre les cours de l'École des cadres et les stages officiels organisés par la FFAAA. En attendant, si je suis provisoirement autorisé-e à enseigner l'Aïkido, l'Aïkibudo, le Kinomichi ou une discipline associée, je ne peux le faire que bénévolement. **Cette APE est délivrée pour une saison sportive**. Elle doit être affichée dans le club, et sera envoyée au siège fédéral pour enregistrement annuel sur la page Extranet du club.

☐ J'accepte que les éléments constitutifs de mon identité figurant sur la présente demande soient transmis par la Fédération aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué. J'ai compris l'objet de ce contrôle.

Fait à Le Signature :

Président-e de la Ligue** :	DFR de la Ligue** :	Le Président fédéral Francisco DIAS	La resp. administrative Pauline CLEMENT-BAYER
_____ Date et Signature	_____ Date et Signature	_____ Date et Signature	_____ Date et Signature

* Grade minimum pour enseigner cette discipline : 1er Dan.
** Le DFR engage sa responsabilité en signant ce document. Il en est de même du/de la Président-e de la Ligue.